

Yvelines votre canton

Maisons-Laffitte/ Communes : Maisons-Laffitte > Le Mesnil-le-Roi

La lettre
du Conseil général des Yvelines

n° 8

Juin 2010



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Joël DESJARDINS
Conseiller général des Yvelines

En bref

En dehors du contrat Départemental, le Conseil général a subventionné les nouveaux travaux sur les trottoirs de la RD 157, à hauteur de **55 000 euros**.

En 2010, les subventions du Conseil général, c'est déjà :

- > **4 192 euros** pour l'USML
- > **2 477 euros** pour l'ASMR
- > **10 530 euros** pour le collège du Prieuré, dans le cadre du renouvellement du matériel et du mobilier
- > **20 200 euros** pour le collège Cocteau, dans le cadre du renouvellement du matériel et du mobilier
- > **4 825 euros** pour le Tennis-Squash de Maisons-Laffitte
- > **3 000 euros** pour le Jumping

A suivre ! ●

En partenariat avec l'association des Gentlemen Riders, le Conseil général participera à la mise en place d'un Trophée Gentlemen Riders et Cavaliers. Un classement par points sera établi à partir des courses courues sur l'hippodrome de Maisons-Laffitte. Remise des prix en mai 2011. Que le/la meilleur(e) gagne ! ●



Le Prix du Conseil général des Yvelines

Contrat départemental

Et un, et deux, et trois : travaux !

Le contrat départemental est un accord passé entre la commune et le Département : la ville engage au minimum 3 investissements et le département les finance à hauteur de 30 à 35 % d'un plafond préalablement établi. Pour le nouveau contrat départemental que le Mesnil-le-Roi vient de signer, Joël Desjardins, Conseiller général du canton, a obtenu une prise en charge par le Département de 35 %.



Les travaux d'extension du gymnase devraient débuter à l'automne prochain

À côté de l'actuel gymnase, du côté du terrain de foot, vont être construits une nouvelle salle de sport, des vestiaires de football et un clubhouse. Aujourd'hui, le

dojo et la salle de musculation permettent de répondre aux demandes de créneaux des clubs, mais la grande salle ne permet pas de satisfaire toutes celles de basket, handball ou encore badminton. La nouvelle salle accueillera tous les entraînements de basket, mais va permettre aussi le développement réclamé de l'escrime, et d'autres projets à l'étude, comme le roller en salle. Cette nouvelle installation ne sera pas collée au dojo, ce qui permettra aux judokas et autres utilisateurs de toujours profiter de la lumière du jour. Elle sera desservie par un sas couvert.

Autre chantier subventionné dans le cadre du Contrat départemental, la place de la Girouette, située derrière le centre commercial où se trouve notamment Leader Price, va être rénovée. Enfin, certaines salles de l'Hôtel de Ville vont être réaménagées. En tout, le Conseil Général va subventionner 525 000 euros dans le cadre de ce contrat départemental. La ville du Mesnil-le-Roi récupérera la TVA sur ces travaux et touchera également une subvention de la Région ●

Art'borescent

Bourses aventures jeunes 78

« L'idée nous est venue au lycée, nous avions des copains artistes, qui avaient beaucoup de mal à exposer leurs œuvres. Nous avons eu envie de les aider ». Quand Julien Crincket, jeune Mesnilois, raconte comment, avec son ami Alexis Laszczuk, ils ont lancé le projet « Art'Borescent », c'est avec beaucoup de naturel. Et pourtant, nombreux sont ceux qui ont apprécié cette initiative : les artistes, mais aussi les exposants et la mairie du Mesnil. Devant le succès de l'exposition de l'année dernière, l'expérience a été reconduite en mai de cette année. Le Conseil Général a

soutenu cette belle initiative en attribuant une subvention de 400 euros à l'association ●



Julien Crincket et ses entrepreneurs amis lors de l'exposition 2009

Edito

Ce journal a pour but de rendre compte, principalement sur notre canton, des actions du Conseil Général qui tendent à améliorer la vie de tous et de chacun.

Des actions pour tous, comme les contrats départementaux. Celui du Mesnil-le-Roi est achevé et a donné lieu à subventions. Nous vous les présentons sur cette page. Celui de Maisons-Laffitte est en cours d'élaboration.

Des actions pour chacun, qu'ils soient membres d'association ou jeunes en recherche d'un coup de pouce financier pour se lancer dans la vie. Nous citons ici quelques associations, mais la liste est bien plus longue. Nous avons aussi voulu mettre en avant un projet d'étudiants de notre département, dont un Mesnilois, dans le cadre des Bourses Aventures Jeunes. A cette occasion, rappelons l'aide au financement du permis de conduire. En contrepartie, le jeune s'engage à accomplir des travaux d'utilité publique.

Vous pouvez me joindre à l'adresse email suivante :

cgdesjardins@gmail.fr

ou via ma boîte postale :

Joël Desjardins, BP 78,
78600 Maisons-Laffitte ●

Expressions politiques

Groupe de la majorité départementale - Ensemble pour les Yvelines

Le budget 2010 consacré à la **politique sociale** du Département s'élève à 483,2 M€, soit **22 M€ d'augmentation**. Cet engagement en faveur des Yvelinois les plus fragiles traduit notre volonté d'agir pour plus de **solidarité**, priorité du Président Alain Schmitz et de notre majorité.

Notre groupe privilégie **3 axes** : - **accompagnement et soutien à l'autonomie** des personnes dépendantes, âgées ou handicapées ; - **aide aux familles** : le budget de l'aide sociale à l'enfance passe à 122,8 M€ en 2010 (+1,2 %) ; - **aide à l'insertion professionnelle**, avec 17 000 bénéficiaires du rSa dans les Yvelines et 27 % d'augmentation des crédits qui y sont consacrés en 2010. Une politique dynamique, solidaire et innovante que les élus d'Ensemble Pour les Yvelines soutiennent avec détermination.

Groupe socialiste et apparenté

Désaccords sur les priorités budgétaires départementales.

Le Conseil général a adopté son budget 2010. La majorité augmente la fiscalité des Yvelinois de 14,8 % et restreint les aides aux familles, associations et communes. Les finances du département souffrent des transferts de solidarité nationale non compensés par l'Etat : RSA, APA et Handicap. Nos ressources s'étiolent et les demandes d'aides sociales explosent. Notre groupe a vivement réagi aux arbitrages d'économies budgétaires : suppressions de la prime de Noël des enfants de chômeurs et aux Centres de loisirs, réduction des plafonds d'aides aux communes et à la construction de logement. Les élus socialistes déaprouvent la politique d'aide économique élitiste vers les grands groupes, qui engrangent des bénéfices et recourent au licenciement, au détriment des PME PMI aux projets innovants et créateurs d'emplois.

Groupe communiste

Un autre budget était possible. Il était possible de proposer un autre budget avec une augmentation des impôts de l'ordre de 4 % au lieu de 14,8 % et d'orienter plus d'un milliard d'euros au profit des Yvelinois. 1) En modifiant l'aide à la construction de logements (CEDOR) qui ne peut être la même pour l'accession privée et le logement social. 2) En exigeant le remboursement que l'Etat doit au département et les aides données aux entreprises qui délocalisent, comme Continental, ou qui licencient. 4) En s'appuyant sur le personnel départemental et en le considérant autrement qu'un coût qu'il faut réduire. Ces mesures permettaient de ne pas augmenter les impôts départementaux.